

L'Observatoire de l'Organisation mondiale de la santé animale (OMSA, fondée en tant qu'OIE) et la Plateforme de l'OMSA pour la formation des Services vétérinaires vont agir de concert pour créer un cercle vertueux d'approfondissement des connaissances afin de favoriser l'application des normes et des recommandations de l'OMSA.

L'information nécessaire à une juste évaluation des besoins sera disponible grâce aux indicateurs de l'Observatoire

L'Observatoire de l'OMSA analyse une grande diversité de données compilées à partir de sources internes et de sources externes afin de produire un rapport annuel et des rapports thématiques. Il s'agit de repérer d'éventuels facteurs limitants susceptibles d'empêcher les Services vétérinaires nationaux de bien mettre en œuvre les normes de l'OMSA, et d'agir sur ces facteurs.

Les sources internes de données sont le [Processus PVS](#), le [Système mondial d'information sanitaire \(WAHIS\)](#), les [auto-déclarations des Membres de l'OMSA sur leur statut zoosanitaire](#), les statuts zoosanitaires officiellement reconnus, etc. Quant aux sources externes, il s'agit notamment des organisations internationales telles que l'Organisation mondiale du commerce, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et la Banque mondiale.

Au travers des rapports produits par l'Observatoire, la Plateforme de l'OMSA pour la formation disposera des informations lui permettant de mener des évaluations des besoins des Membres en termes d'apprentissage actif et d'apprentissage passif, avec pour objectif l'application des textes de l'OMSA par ses Membres.

Parmi les lignes directrices de l'OMSA en matière de formation, un ensemble de lignes directrices sur l'évaluation des besoins en apprentissage est en train d'être constitué. Il prévoira un mécanisme qui intégrera de façon systématique les travaux de l'Observatoire. Il permettra aussi à l'OMSA d'évaluer l'éventuelle nécessité d'automatiser ce mécanisme (en s'appuyant sur un système de données centralisé).

Enfin, la Plateforme de l'OMSA pour la formation sera en mesure d'élaborer des programmes de formation sur mesure, en proposant des solutions de formation pour aider les Membres dont les capacités de mise en œuvre les normes de l'OMSA sont actuellement limitées.

Impact de la formation de l'OMSA

De plus, la Plateforme évaluera systématiquement l'impact, à moyen et à long terme, de ces formations de l'OMSA sur le renforcement des Services vétérinaires, et ces informations reviendront à leur tour alimenter l'Observatoire.

En appui à cette phase du projet, des lignes directrices pour l'évaluation de l'impact vont être élaborées. Si cet impact se révèle négligeable, les programmes de formation seront revus en conséquence. Si, au contraire, le rapport indique que les capacités des Services vétérinaires se sont accrues et que les normes de l'OMSA sont mieux appliquées, ces résultats seront automatiquement relayés vers l'Observatoire afin qu'il en tienne compte dans ses futures analyses.



<https://doi.org/10.20506/bull.2023.1.3375>

PERSPECTIVES

ACTIONS DE L'OMSA

L'Observatoire de l'OMSA : une précieuse source de données et d'informations pour le renforcement des capacités des Services vétérinaires

Les données de deux initiatives clés de l'OMSA s'enrichissent mutuellement

MOTS-CLÉS

#formation, #norme internationale, #Observatoire de l'OMSA, #Organisation mondiale de la santé animale (OMSA), #renforcement des capacités, #Services vétérinaires.

AUTEURS

Laure Weber-Vintzel ^{(1)*} & Nadège Leboucq ⁽²⁾

(1) Observatoire de l'OMSA, [Organisation mondiale de la santé animale \(OMSA\)](#).

(2) Service du Renforcement des capacités, [Organisation mondiale de la santé animale \(OMSA\)](#).

* Contact auteurs : [L. Weber-Vintzel](#).



© Getty Images

